



## 7<sup>ème</sup> audioconférence DG de rentrée - 09/10/2020 :

## Une volonté d'agir mais des cadres en décalage...



### Point de situation :

#### Personnes malades

À ce jour, la DGDDI compte **50 cas** de contamination. Le chiffre est stable, mais cela ne doit surtout pas inciter à relâcher la vigilance.

En effet, il y a le contexte général qui est celui d'une accélération et, si on revient quelques semaines en arrière, le chiffre DGDDI est en nette augmentation, même si on est encore loin, à l'heure actuelle, des chiffres de mars et avril.

#### Points préoccupants

Par ailleurs, certains territoires connaissent une évolution particulièrement préoccupante (cas de la Guadeloupe par exemple).

#### Isolement

Le nombre d'agents « à l'isolement » est de 85. Il est en baisse par rapport au dernier pointage (96).

### Cadre général et mesures administratives :

La circulaire de Montchalin et la note du secrétariat général de Bercy ont été rappelées.

Elles imposent deux principes sur lesquels le cheffailon du cru n'a, ni à se faire de nœud au cerveau, ni à en avoir une lecture toute personnelle (au vu des certains comportements, il semble que ce rappel ne soit pas inutile...).

#### 1<sup>o</sup> Télétravail

Dès lors que le métier y est éligible, le **principe de 2 à 3 jours minimum de télétravail** doit être acté.

Une note DG devait être diffusée dès vendredi afin d'intensifier le télétravail.

Le Dg adjoint, qui présidait la conférence a indiqué qu'une commande de 500 PC était en cours de déploiement et qu'une autre de 950 postes était attendue pour novembre / décembre.

S'agissant du télétravail, nous saisissons la balle au bond pour demander un assouplissement au niveau des préparations au concours (temps de travail pouvant relever du télétravail).

#### 2<sup>o</sup> Aménagement des horaires

**Les horaires doivent être aménagés** en fonction d'un contexte de pandémie.

On peut ajouter sur ce point que la **rotation dans le service** doit être elle-aussi encouragée.

Par contre, le « brassage » d'agents est évidemment quelque chose qui doit être prohibé au maximum, ce que certains ne semblent pas avoir compris...

Le Dg adjoint, qui présidait la conférence a également rappelé une évidence forte : **dès lors qu'un agent présente des symptômes, il doit être renvoyé chez lui, de façon immédiate.**

À noter : le recensement des agents en situation de vulnérabilité n'est toujours pas achevé. À notre sens, c'est pourtant quelque chose d'important dans ce contexte de crise.

## Des intentions à la réalité ...

... le chemin est bien long ! Au fur et à mesure des audioconférences, le constat est manifeste. Il y a une incontestable volonté d'agir au niveau de la DG. On peut aussi ranger ici une partie des cadres intermédiaires, qui font ce qu'ils/elles peuvent avec les moyens du bord et parfois un déficit en termes d'instruction et de cadre général.

Mais il y en a d'autres qui sont plutôt sur le registre « catastrophes ambulantes ». Ceux-ci n'arrivent définitivement pas à prendre la mesure de la situation. Certes, une crise prolongée peut entraîner mécaniquement un relâchement. Mais au cas d'espèce, il ne peut être toléré. Le bon sens doit être la vertu cardinale. Or, parmi les chefs, il semble que certains aient été absents le jour de la distribution ! Les audioconférences sont émaillées de leurs exploits. Bien évidemment, on retient toujours plus les dérapages que les bons comportements. Mais, dans certains cas, en plus de l'impératif de protection des agents, c'est même l'image de la Douane qui est atteinte.

Il est simplement évident qu'on doit corriger ces comportements qui sont manifestement en décalage par rapport à la situation et à ce contexte de crise.



### L'ÉTAT ... DE CARENCE PERPÉTUEL ?

**Après s'être illustré sur les masques, sur les lits de réanimation, notre pauvre État semble continuer de plus belle ...**

Ainsi, la nécessité d'une très puissante campagne de vaccination contre la grippe saisonnière fait l'unanimité, afin de ne pas rendre au secteur de la santé la tâche encore plus monstrueuse qu'elle ne l'est déjà. Bercy n'est pas (encore ?) un ministère complètement désarmé, ni annexe avec ses 140 000 agents. Il compte également beaucoup de services où un grand nombre d'agents sont concentrés. Dès lors, prévoir une grande campagne de vaccination dans les services semble stratégique ou, à tout le moins marqué du bon sens évoqué ci-dessus. Or, il semble à moins d'une semaine de l'arrivée du vaccin saisonnier que rien ne soit prévu... Bravo ! Belle preuve d'anticipation...

Une fois encore, on assiste à une manifestation d'une faillite qui n'est rien moins que politique. L'État semble toujours en retard d'un combat.

Nos élites politiques ont échoué dans l'anticipation, elles ont échoué dans la protection, elles ont échoué dans la disponibilité des moyens de lutte et elles bricolent dans la gestion de la crise. Certes, la critique est toujours plus commode que l'action. Mais là, cela commence à faire beaucoup.





L'État est un être d'autorité. Cette dernière paraît de moins en moins crédible, comme le démontre l'actualité presque tous les jours et pas seulement sur le front de la Covid. C'est un incontestable motif d'inquiétude que les simples mots et autres affirmations de l'un ou l'autre responsable politique ne suffisent pas à dissiper.

**Pour en revenir au vaccin**, nous demandons une mesure tout bête pour encourager cette campagne : sa prise en charge. Ce n'est pas une question de sous, mais un acte de mobilisation dans la lutte sanitaire, notamment au bénéfice du système de soins et des soignants. Et puis, quand on met de l'argent pour des nouvelles bonifications indiciaires (NBI) pour des cadres, on peut bien trouver quelques fifrelins pour un geste pour la santé publique et individuelle, non ?



**Pour SOLIDAIRES Douanes participaient : Agnès Arnaud-Grout, Philippe Bock et Tiaitau Ropati.**  
**Pour plus de précisions, les contacter.**

# Annexe : Recensement détaillé par branche, à la date du jeudi 8 octobre

Directions - Directions régionales (DR) - Directions interrégionales (DI) - Services à compétence nationale (SCN)			Nombre total d'agents *			Positions statutaires														
						En présentiel			télétravail			Agents placés en isolement (anciennement quatorzaine)			Malades Covid-19					
						AG-CO	SURV	total	AG-CO	SURV	total	AG-CO	SURV	total	AG-CO	SURV	total	AG-CO	SURV	total
						08/10	08/10	08/10	08/10	08/10	08/10	08/10	08/10	08/10	08/10	08/10	08/10	08/10	08/10	08/10
	DI Antilles-Guyane	DR Guadeloupe	139	128	267	83	81	164	16	0	16	1	1	2	0	1	1			
		DR Guyane	75	92	167	54	51	105	5	0	5	0	0	0	0	0	0			
	ultra-marines	DR Martinique & services DI		129	103	232	93	69	162	2	0	2	0	0	0	0	0	0		
		Océan indien	DR La Réunion (DRLR)	132	81	213	84	35	119	18	0	18	0	0	0	0	0	0		
			DR Mayotte	57	32	89	29	20	49	3	0	3	0	0	0	0	0	0		
		Océanie (Pacifique)	DR Nouvelle-Calédonie (DRNC)	77	42	119	62	20	82	1	0	1	1	0	1	0	0	0		
			DR Polynésie-Française (DRPF)	77	49	126	51	25	76	6	0	6	0	0	0	0	0	0		
DR Saint-Pierre-et-Miquelon (SPM)	17	14	31	12	10	22	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0				
	hexagonales	DI Auvergne-Rhône-Alpes (DI ARA, ex DI Lyon)	720	656	1 376	494	376	870	61	3	64	0	1	1	0	1	1			
		DI Bourgogne-Franche-Comté – Centre-Val de Loire (DI BFCCVL, ex DI Dijon)	384	256	640	283	160	443	23	0	23	2	0	2	0	1	1			
		DI Bretagne – Pays de la Loire (DI BPDJ, ex DI Nantes)	394	282	676	282	210	492	43	0	43	2	5	7	1	0	1			
		DI Grand Est (DIGE, ex DI Metz)	640	549	1 189	482	333	815	38	7	45	0	1	1	0	1	1			
		DI Hauts-de-France (DI HdF, ex DI Lille)	514	999	1 513	333	546	879	75	1	76	1	4	5	0	11	11			
		DI Île-de-France (DI IdF, ex DI Paris)	768	519	1 287	504	256	760	87	2	89	17	0	17	3	1	4			
		DI Normandie (ex DI Rouen)	531	271	802	365	170	535	66	0	66	4	2	6	1	1	2			
		DI Nouvelle-Aquitaine (DINA, ex DI Bordeaux)	604	448	1 052	421	275	696	66	2	68	0	0	0	0	1	1			
		DI Occitanie (ex DI Montpellier)	501	560	1 061	307	323	630	53	1	54	6	3	9	0	0	0			
		DI Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse (DI PACA Corse, ex DI Marseille)	587	590	1 177	367	294	661	67	16	83	0	3	3	0	1	1			
DI Paris-Aéroports (DIPA, ex DI Roissy)	760	918	1 678	468	309	777	3	0	3	4	3	7	4	4	8					
	SCN et direction générale	Centre informatique Douanier (CID)	173	16	189	125	3	128	32	0	32	0	0	0	1	0	1			
		Direction générale (DG) dont SARC	813	6	819	505	0	505	153	0	153	3	0	3	2	0	2			
		Direction nationale garde-côtes des Douanes (DNGCD)	96	788	884	61	452	513	7	2	9	0	1	1	0	0	0			
		Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED)	360	466	826	241	376	617	36	0	36	1	18	19	2	11	13			
		Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP)	313	236	549	267	218	485	19	0	19	0	0	0	2	0	2			
		Direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE)	211	21	232	108	7	115	58	0	58	0	0	0	0	0	0			
		Service d'enquêtes judiciaires des Finances (SEJF)	45	246	291	31	208	239	4	22	26	0	1	1	0	0	0			
		Unité information passagers (UIP)	1	16	17	1	13	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
<b>Sous-total DGDDI communiqué</b>			<b>9 118</b>	<b>8 384</b>	<b>17 502</b>	<b>5 608</b>	<b>4 840</b>	<b>10 953</b>	<b>943</b>	<b>56</b>	<b>999</b>	<b>42</b>	<b>43</b>	<b>85</b>	<b>16</b>	<b>34</b>	<b>50</b>			
	Autres Directions (statistiques non communiquées)	Service commun des laboratoires (SCL)	392	0	392	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			
		Tracfin	105	0	105	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			
		Wallis-et-Futuna	8	4	12	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			
		Sous-total autres directions	505	4	509	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC			
<b>Total DGDDI</b>			<b>9623</b>	<b>8 388</b>	<b>18 011</b>	<b>5 608 ?</b>	<b>4 840 ?</b>	<b>10 953 ?</b>	<b>943 ?</b>	<b>56 ?</b>	<b>999 ?</b>	<b>42 ?</b>	<b>43 ?</b>	<b>85 ?</b>	<b>16 ?</b>	<b>34 ?</b>	<b>50 ?</b>			

\* Nota bene sur le nombre total d'agents : c'est ici le nombre d'êtres humains dans les services. Cette notion est différente des effectifs de référence, exprimés en équivalent temps plein (ETPT), où par ex. 5 êtres humains à 80% = 4 ETPT.

## **Une volonté d'agir mais des cadres en décalage...**



**Solidaires**  
**DOUANES**

**Syndicat SOLIDAIRES Douanes**

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)